



RISC – Réflexion Innovation Soutien Climat

Le projet RISC vise à faire émerger, par des processus participatifs, des innovations en matière d'adaptation aux risques climatiques. Il soutient les agriculteurs qui prennent les mesures nécessaires pour diminuer les impacts potentiels de la sécheresse, de la chaleur et des fortes précipitations.

Situation initiale

L'agriculture sera soumise à l'avenir à des risques climatiques d'une fréquence et d'une intensité accrues: sécheresses, vagues de chaleur, fortes précipitations et grands changements dans leur répartition. Une partie des agriculteurs prennent déjà diverses mesures visant à réduire l'impact des variations du climat. Il est toutefois important d'améliorer encore la capacité d'adaptation de l'agriculture à l'évolution des conditions climatiques. Le projet RISC s'inscrit dans le Plan Climat Vaudois, dont l'un des objectifs est d'adapter l'agriculture au changement climatique afin d'assurer la production agricole à long terme.

Objectifs

Le projet a pour but d'aider les agriculteurs vaudois à adapter leurs exploitations aux effets spécifiques des risques climatiques considérés. Cinquante exploitations pratiquant les grandes cultures, un mélange de grandes cultures et d'élevage ainsi que l'élevage seul y participent. Les agriculteurs déterminent, avec les accompagnateurs scientifiques, quelles adaptations spécifiques sont nécessaires pour leur



Le projet est consacré à la manière dont l'agriculture exploitera, à l'avenir, les terres en grandes cultures, face aux fortes précipitations, à l'érosion et à la sécheresse, tout en constituant des réserves de fourrages suffisantes pour les années de pénurie.

Source: Mandaterre et Proconseil

exploitation, et élaborent des mesures en conséquence. Ils doivent améliorer la stabilité des rendements des grandes cultures sur leur exploitation par rapport à l'état initial. La part des surfaces présentant encore un risque d'érosion après application des mesures de lutte spécifiques devra être inférieure à 30 % de chaque parcelle. En outre, les agriculteurs pourront constituer des réserves de fourrages grossiers d'environ 0,5 t MS par unité de gros bétail pour les années de pénurie. La mécanisation et les pratiques d'exploitation seront adaptées de manière à ce que

les travaux mécaniques dans les champs n'entraînent plus de risque de compaction des sols évalués au moyen de Terranimo. L'exploitation doit voir sa diversité biologique augmenter et les mesures d'adaptation ne doivent pas entraîner de hausse des coûts de production.

Mesures

Un état des lieux permettra aux accompagnateurs scientifiques de déterminer, conjointement avec les chefs d'exploitation, les effets potentiels des risques climatiques sur la production végétale ainsi que la résilience de l'exploitation. Sur cette base, un plan d'action spécifique, comprenant des mesures techniques, organisationnelles et structurelles, est établi pour chaque entreprise participante. Les mesures ne doivent pas faire augmenter les émissions d'ammoniac et de gaz à effet de serre. Le projet comprend six axes de travail pour l'adaptation: stabilité des rendements en grandes cultures, autonomie fourragère, lutte renforcée contre l'érosion, risques de compaction des sols, diversité des agroécosystèmes, gestion d'entreprise. Les accompagnateurs scientifiques relèvent chaque année l'impact des mesures d'adaptation.

Données clés

Thème principal	Adaptation aux risques climatiques, systèmes de production résilients
Zone du projet	Canton de Vaud
Responsables	Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV), Mandaterre, Proconseil
Contacts	Laurence Schaffner; l.schaffner@prometerre.ch
Durée	2022-2027, Suivi de l'impact jusqu'en 2029
Financement	Coût total: CHF 6 291 900 Contribution de l'OFAG: CHF 4 779 720